





Dtertek

Recyclage et valorisation des déchets France Pôle Organique

COMMUNE D'AVEIZIEUX (42) – STATION D'EPURATION D'AVEIZIEUX (Code Sandre 0442010S0001)

SUIVI AGRONOMIQUE DES EPANDAGES DES BOUES – BILAN AGRONOMIQUE 2018

DOSSIER DE DECLARATION AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

REDACTEUR	A. MAUFUS	REDACTION	21/11/2018
VERIFICATEUR	E. CARLIER	VERIFICATION	21/11/2018
REFERENCE	BA/4351/3D91/2018/23	VERSION	0

SOMMAIRE



ı	INTRO	ODUCTION	4
II	RAPP	PEL DES CARACTERISTIQUES DU GISEMENT	5
Ш	CARA	ACTERISATION DES BOUES	6
	III.1	LASPECTS QUANTITATIFS	6
	III.2	2 ASPECTS QUALITATIFS	7
	III.3	BELEMENTS TRACES METALLIQUES	8
	III.∠	4 COMPOSES TRACES ORGANIQUE	9
	III.5	PARAMETRES AGRONOMIQUES	10
	III.6	CONCLUSION	12
IV	EVOL	UTION DU PLAN D'EPANDAGE	13
٧	REGI	STRE D'EPANDAGE	13
	V.1	EVACUATIONS ET EPANDAGES DES BOUES	13
		V.1.1 Quantité de boues épandues en 2018 V.1.1 Moyens mis à disposition pour l'épandage	
	V.2	BILAN DES EPANDAGES 2018	14
VI	SUIVI	V.2.1 Volumes épandus en 2018	15 15 16
		CLUSION	
		·s	
		- 	
		II	
		· III	
		IV	
	INIEVE		

INDEX DES TABLEAUX



Tableau 1 – Volume annuel de boues épandu depuis 2007	6
Tableau 2 – Nombre d'analyse de boues réalisées en 2018	
Tableau 3 – Teneurs en éléments traces métalliques	8
Tableau 4 – Teneurs en composés traces organiques	9
Tableau 5 – Valeurs agronomiques	10
Tableau 6 - Quantités de boues épandues en 2018 (m³)	13
Tableau 7 - Cahier d'épandage des boues - Campagne 2018	14
Tableau 8 – Respect du seuil ZVN	15

INDEX DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 – Evolution des quantités de boues épandues depuis 2007	6
Figure 2 - Comparaison des teneurs moyennes en éléments traces métalliques des t	oues par
rapport aux teneurs limites définies dans l'arrêté du 8 janvier 1998	8
Figure 3 - Comparaison des teneurs moyenne en composés traces organiques des t	oues par
rapport aux teneurs limites définies dans l'arrêté du 8 janvier 1998	9
Figure 4 – Répartition des surfaces épandues	16



I INTRODUCTION

Les principaux textes réglementaires relatifs à l'épandage agricole des boues urbaines sont le décret N°97-1133 du 8 décembre 1997 (codifié dans le code de l'Environnement aux articles R 211-25 à R 211-47) relatif à l'épandage des boues des ouvrages de traitement des eaux et son arrêté d'application du 8 janvier 1998 (toujours en vigueur) fixant les prescriptions techniques applicables aux épandages de boues sur les sols agricoles.

La station d'épuration d'AVEIZIEUX a une capacité nominale de 900 E.H. Les effluents traités sont ceux de la commune, ils sont d'origine urbaine. Le réseau est à 70% de type unitaire.

Les boues sont soutirées du clarificateur avant d'être stockées dans un silo entièrement couvert sur le site de la station d'épuration.

Les boues sont valorisées en agriculture grâce à un plan d'épandage déposé en préfecture sous le numéro de récépissé **06-072**, **en date du 04/09/2006**.

L'épandage, ainsi que le suivi agronomique des boues de la commune d'AVEIZIEUX sont confiés à la société SUEZ ORGANIQUE.

Le présent document comporte :

- → Le bilan des épandages réalisés lors de la campagne 2018 avec :
 - caractérisation quantitative et qualitative des boues produites,
 - exploitation du registre d'épandage,
 - suivi des sols,
 - bilan de fumure et conseils de fertilisation complémentaire.



II RAPPEL DES CARACTERISTIQUES DU GISEMENT

Exploitant de la station : Commune d'AVEIZIEUX ;

Capacité nominale de la lagune d'épuration : 900 EH ;

Type de traitement des effluents : dégrillage, dessablage et dégraissage, bassin d'aération, clarificateur, rejet des eaux épurées au milieu naturel ;

Type de traitement des boues : Epaississement en silo. Valorisées en agriculture grâce à un plan d'épandage déposé en préfecture sous le numéro de récépissé **06-072**, en date du 04/09/2006;

Siccité sortie de station : 0,90 % de MS en moyenne au cours de l'année (moyenne des deux analyses réalisées) ;

Evacuation agricole effective 2018: 420 m³ de MB;

Qualité des boues : l'intérêt agronomique réside essentiellement dans les teneurs en azote, phosphore et matières organiques ;

Stockage : le stockage des boues est effectué dans le silo de stockage sur le site de la station d'épuration.

nota bene : le stockage est entièrement couvert et dispose d'une capacité de stockage supérieure à une année de production ;

Surface du périmètre d'épandage 2018 : le périmètre regroupe 9,85 hectares épandus ;

Exploitations concernées : 2 exploitations agricoles ;

Organisation des épandages : l'organisation adoptée est le rendu racine gratuit.

Les boues sont stockées par la commune d'AVEIZIEUX dans le silo de stockage.

Leur transport et leur épandage sont réalisés au moyen d'une tonne à lisier.

Le suivi agronomique des épandages et les épandages ont été confiés à la société SUEZ Organique.



III CARACTERISATION DES BOUES

Avant propos : en annexe 1 figure la copie des bulletins d'analyses réalisées au cours de l'année.

III.1 ASPECTS QUANTITATIFS

Le tableau 1 suivant présente le volume annuel de boues épandu depuis 2007.

2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 m³ 110 154.5 126.5 121 121 120 154 281 440 516 489 420 2 **TMS** 2,2 4,3 1,6 3.5 2,8 6,6 8.4 12,54 19,91 4,02 6,6

Tableau 1 - Volume annuel de boues épandu depuis 2007

La quantité totale de boues épandues au cours de l'année 2018 a été de 420 $\rm m^3$ de MB de boues, soit 4,02 tonnes de matière sèche hors chaux.

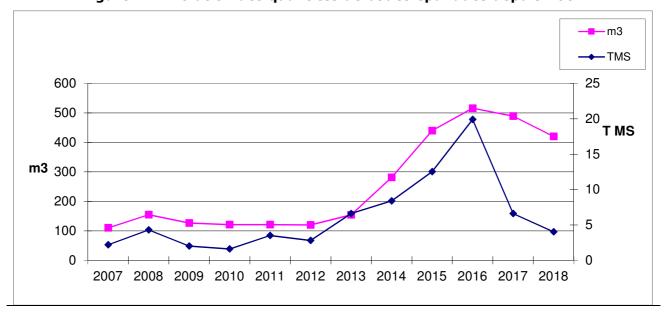


Figure 1 - Evolution des quantités de boues épandues depuis 2007

La quantité de boues valorisées en 2018 a légèrement diminué, en matière brute.

Les analyses de matière sèche réalisées en 2018 se sont révélées plus faibles que d'habitude ; la quantité de matière sèche valorisée est ainsi plus faible.



III.2 ASPECTS QUALITATIFS

L'arrêté du 8 janvier 1998 fixe les teneurs limites en éléments traces métalliques, composés traces organiques des produits épandus, ainsi que les flux maximums admissibles sur 10 ans pour ces mêmes composés. L'arrêté du 8 janvier 1998 fixe également le rythme analytique de suivi de la qualité des boues.

La qualité des boues doit être connue avant chaque épandage.

Pour une station d'épuration dont la quantité épandue est inférieure à 32 T de MS de boues (hors chaux) par an, la réglementation impose en année de routine, l'analyse des paramètres agronomiques (taux de matière sèche, taux de matière organique, pH, azote total, azote ammoniacal, rapport C/N, phosphore total (en P_2O_5), potassium total (en P_2O_5), calcium total (en P_2O_5), potassium total (en P_2O_5), calcium total (en P_2O_5), potassium total (en P_2O_5), calcium total (en P_2O_5), potassium total (en P_2O_5), calcium total (en P_2O_5), potassium total (en P_2O_5), calcium total (en P_2O_5), potassium total (en P_2O_5), calcium total (en P_2O_5), potassium total (en P_2O_5), calcium total (en P_2O_5), potassium total (en P_2O_5), calcium total (en P_2O_5), potassium total (en P_2O_5), calcium total (en P_2O_5), potassium total (en P_2O_5), calcium total (en P_2O_5), potassium total (en P_2O_5), calcium total (en P_2O_5), potassium total (en P_2O_5), potas

Le tableau 2 suivant indique le nombre d'analyses réalisées sur les boues épandues au cours de l'année 2018.

Type d'analyseValeur agronomiqueEléments traces métalliquesMicro-polluants organiquesFréquence réglementaire220Fréquence réalisée221

Tableau 2 - Nombre d'analyse de boues réalisées en 2018

Les prélèvements ont été réalisés par SUEZ Organique.

Les analyses sont effectuées par le laboratoire agréé et indépendant suivant : le laboratoire AUREA, accrédité COFRAC ESSAI sous les numéros 1-6071 et 1-6075, pour les programmes : 96 Analyses de terre, 108 Analyses des matières fertilisantes et supports de cultures, 156 Analyses des boues et des sédiments.



40,04

38,00

III.3 ELEMENTS TRACES METALLIQUES

Les résultats des analyses en éléments traces métalliques réalisées au cours de l'année sont présentées dans le tableau suivant.

Cd Cr Cu Ni Pb Cr+Cu+Ni+Zn Hg Zn Date de prélèvement mg/(kg MS) 13/02/2018 43,50 1,30 81,20 339,00 0,38 29,70 912,00 1 375,70 12/07/2018 1,80 33,60 403,00 0,46 24,90 36,90 1 140,00 1 601,50 Moyennes 1,55 57,40 371,00 0.42 34,20 33,30 1 026,00 1 488.60 Val. min. 1,30 33,60 339,00 0,38 24,90 29,70 912,00 1 375,70 Val. max. 1,80 81,20 403,00 0,46 43,50 36,90 1 140,00 1 601,50 Val. limite 4 000,00 10,00 1 000,00 1 000,00 10,00 200,00 800,00 3 000,00

Tableau 3 - Teneurs en éléments traces métalliques

Figure 2 – Comparaison des teneurs moyennes en éléments traces métalliques des boues par rapport aux teneurs limites définies dans l'arrêté du 8 janvier 1998

4,60

21,75

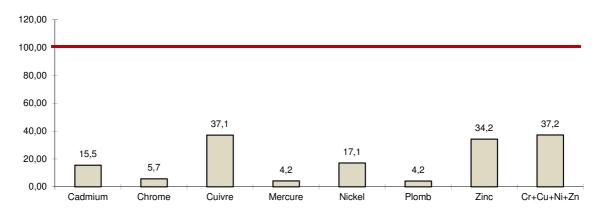
4,61

40,30

8,12

Max. / Lim. (%)

18,00



Toutes les analyses effectuées sont inférieures à 75% de la valeur limite correspondante pour chaque élément trace métallique, **les boues de la station d'AVEIZIEUX sont** donc **conformes à la réglementation** et le programme analytique dit de « routine » sera toujours de rigueur en 2019.

Les teneurs mesurées en éléments traces métalliques sont conformes à la valorisation agricole.



III.4 COMPOSES TRACES ORGANIQUE

Les composés organiques traces appartiennent à deux grandes familles de composés chimiques :

- Les PCB (PolyChloroBiphényles), utilisés en tant qu'isolants sur des appareils tels que les condenseurs ou les transformateurs de types anciens et désormais interdits ;
- HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques), ces composés sont issus entre autres de la combustion des carburants et du chauffage. Ils sont associés aux gaz d'échappement automobile, à l'usure des pneumatiques ou générés par l'asphalte. Ils se retrouvent en conséquence dans les boues de stations d'épuration par suite des épisodes pluvieux.

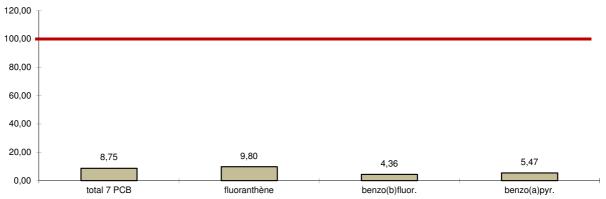
Une analyse a été réalisée en 2018, conformément nos remarques présentes sur le planning prévisionnel 2018. Cependant, la réglementation, pour une station produisant moins de 32 T de MS par an, ne préconise pas d'analyses sur ces paramètres en année de routine.

Tableau 4 – Teneurs en composés traces organiques

Date de prélèvement	Somme des 7 PCB	Fluoranthène	Benzo(b)fluoranthène	Benzo(a)pyrène		
	mg/(kg MS)	mg/(kg MS)	mg/(kg MS)	mg/(kg MS)		
12/02/2018	< 0,07	0,392	0,109	0,082		
Val. limite	0,80	5,00	2,50	1,50		
Val/Lim(%)	8,75	9,80	4,36	5,47		

Les valeurs limites prisent en compte sont celles fixées pour des épandages sur prairies.

Figure 3 – Comparaison des teneurs moyenne en composés traces organiques des boues par rapport aux teneurs limites définies dans l'arrêté du 8 janvier 1998



L'analyse effectuée est inférieure à 75% de la valeur limite correspondante pour chaque composé trace organique, les boues de la station d'AVEIZIEUX sont donc conformes à la réglementation.

Les teneurs mesurées en composés organiques traces sont conformes à la valorisation agricole.



III.5 PARAMETRES AGRONOMIQUES

Les boues de station d'épuration d'AVEIZIEUX présentent des propriétés fertilisantes pour les cultures agricoles d'où l'intérêt de leur valorisation en agriculture.

Le pH, la matière sèche, l'azote total, le phosphore et les autres éléments fertilisants sont très importants pour estimer les qualités agronomiques de la boue. L'analyse de ces paramètres permet de contrôler les apports en éléments fertilisants en adaptant la dose d'épandage et de donner des conseils de fertilisation aux agriculteurs. Deux analyses ont été réalisées en 2018.

Le tableau suivant présente les résultats des analyses de caractérisation de la valeur agronomique des boues effectuées au cours de l'année.

P205 **K20** Date de prélèvement MS C/N Corga MO NTK NH4 MgO CaO % MS 13/02/2018 0.50 7,70 5,61 37.00 74,10 6.60 2.08 4,44 1,31 0.96 3.77 1,30 7,90 6,80 36,60 73,20 5,38 1,52 3,72 0,83 0,99 12/07/2018 3,07 Moyennes 0,90 7,80 6,20 36,80 73,65 5,99 1,80 4,08 1,07 0,97 3,42

Tableau 5 - Valeurs agronomiques

Taux de matière sèche (MS) :

Les boues qui ont été échantillonnées sont des boues liquides : 0,90 % en moyenne. La siccité des boues est variable au cours de l'année et dépend de l'état d'épaississement du silo.

Taux de matière organique (M.O):

Ce paramètre revêt une importance particulière en recyclage agricole des boues, pour juger des risques de dégagements d'odeurs nauséabondes.

Le taux de matière organique des boues est de 73,65 % en moyenne. Ce sont des teneurs classiques pour des boues liquides non chaulées ; les boues sont très organiques.

L'apport de matière organique par épandage de boues est intéressant, mais il conviendra d'être vigilant sur les risques de dégagement d'odeurs à l'épandage. Les dégagements d'odeur sur des chantiers similaires surviennent principalement au chargement au niveau de la station d'épuration.

La matière organique agit sur les propriétés physiques des sols (cohésion des particules, rétention en eau, température...), sur les propriétés chimiques (rétention des cations, mobilisation et disponibilité des éléments minéraux, phosphore, azote, magnésium, éléments traces), sur les propriétés biologiques (source d'énergie pour les micro-organismes) et stimule le développement des plantes.

Azote (N):

La teneur moyenne est de **5,99 % de la MS en moyenne.** Il s'agit de valeurs classiques pour ce type de boues.



L'azote se présente en partie sous forme organique. Le coefficient de minéralisation pour des boues pâteuses sera voisin de **70 % en première année**. (Données du plan d'épandage)

Rapport C/N:

L'azote est, avec le carbone, l'un des constituants fondamentaux des molécules de la plante. Sa disponibilité pour la plante dépend du rapport C/N (carbone/azote) de la boue.

Pour les boues issues de la station, le C/N est inférieur à **8** ce qui indique une libération rapide de l'azote.

La biodisponibilité de l'azote à court ou moyen terme reste élevée (70% la première année) : ces boues peuvent s'apparenter à des **effluents de type II**.

Phosphore (P₂O₅):

La concentration moyenne retenue est de 4,08 % de la MS. Cette valeur est élevée.

La biodisponibilité du phosphore pour ces boues est de l'ordre de **80 %**. (Données du plan d'épandage).

Le phosphore des boues se trouve sous forme minérale et organique, lié par l'intermédiaire de "ponts" cationiques à la matière organique. De ce fait, il est assez facilement assimilable, notamment en sols acides ou neutres, mais risque d'être partiellement rétrogradé en sols de nature calcaire. Nous considèrerons ici que 80% du phosphore reste assimilable par la plante.

Calcium (CaO):

La concentration moyenne des boues en calcium de 3,42 %. Les boues ne sont pas chaulées.

Eléments fertilisants secondaires :

Le potassium (1,07 % de la MS) et le magnésium (0,97 % de la MS) ont des teneurs faibles.

pH:

Le pH, de 7,80 en moyenne, est légèrement neutre, les boues ne sont pas chaulées.

Les boues présentent une valeur agronomique et sont donc épandables.



III.6 CONCLUSION

La quantité de boues épandues pour l'année 2018 a été de 420 m³ de MB soit 4,02 T de MS hors chaux.

La quantité valorisée est légèrement plus faible que l'année précédente.

Les teneurs mesurées en éléments traces métalliques et composés traces organiques sont inférieures pour chaque élément aux teneurs seuils définies par l'arrêté du 8 janvier 1998 et ne dépassent pas 75 % de la valeur limite correspondante.

En 2019, la fréquence d'analyse sera celle de routine pour une station produisant moins de 32 T de MS par an, soit 2 analyses des paramètres agronomiques et 2 analyses des teneurs en éléments traces métalliques.

L'intérêt agronomique des boues produites par station d'épuration d'AVEIZIEUX réside essentiellement dans leurs teneurs azote, phosphore et matière organique.



IV EVOLUTION DU PLAN D'EPANDAGE

Aucune modification du plan d'épandage n'est à noter pour la campagne 2018.

V REGISTRE D'EPANDAGE

AVANT PROPOS : l'ensemble des informations commentées dans ce chapitre figurent dans les **annexes suivantes** :

2. Bulletins récapitulatifs d'épandage par parcelle,

Ils permettent de faire le point sur les apports en éléments fertilisants pour chaque parcelle, en fonction de la dernière analyse réalisée avant épandage.

3. Cartographie des parcelles épandues,

Les parcelles sont localisées sur une carte au 1/10 000.

4. Synthèse annuelle registre d'épandage.

V.1 EVACUATIONS ET EPANDAGES DES BOUES

V.1.1 Quantité de boues épandues en 2018

Le tableau suivant présente les quantités de boues épandues mensuellement en agriculture.

Tableau 6 - Quantités de boues épandues en 2018 (m³)

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	2018
		180,0				144,0			96,0			420,0

Au total, 420 m³ de MB ont été épandues au cours de l'année, soit à la siccité observée au moment des épandages 4,02 T de MS.

V.1.1 Moyens mis à disposition pour l'épandage

Les boues produites sont stockées dans le silo de stockage présent sur le site de la station d'épuration.

Les boues sont reprises et épandues au moyen de tonnes à lisier.



V.2 BILAN DES EPANDAGES 2018

V.2.1 Volumes épandus en 2018

Les épandages de boues ont concerné deux exploitations agricoles pour une surface épandue de 9,85 ha.

Tableau 7 - Cahier d'épandage des boues - Campagne 2018

Raison sociale	Agriculteur	Commune UP	Code parcelle cultivée	Date épandage	Surface totale	Surface épandue	Qté épandue MB	Dose MB	Culture précédente	Culture suivante
					ha	ha	m³	m³/ha		
TISSEUR Cécile	TISSEUR Cécile	AVEIZIEUX (42)	04-01	22/10/2018	0,88	0,88	48,0	54,5	blé	colza
TISSEUR Cécile	TISSEUR Cécile	CHAMBOEUF (42)	04-11	09/03/2018	8,65	4,00	132,0	33,0	prairie naturelle	prairie naturelle
GRANGE Alain	GRANGE Alain	AVEIZIEUX (42)	05-03b	22/10/2018	0,93	0,93	48,0	51,6	ray grass	ray grass
GRANGE Alain	GRANGE Alain	AVEIZIEUX (42)	05-04	09/03/2018	1,88	1,00	48,0	48,0	prairie naturelle	prairie naturelle
GRANGE Alain	GRANGE Alain	AVEIZIEUX (42)	05-05	31/07/2018	2,63	1,70	84,0	49,4	blé	prairie naturelle
GRANGE Alain	GRANGE Alain	AVEIZIEUX (42)	05-06	31/07/2018	3,31	1,34	60,0	44,8	orge	prairie naturelle
TOTAL					18,28	9,85	420,00			_

Dose moyenne d'épandage (en MB) : 42,6 m³/ha Dose moyenne d'épandage (en MS): 0,4 t MS/ha

Les parcelles épandues ne sont engagées dans aucun contrat agro-environnemental.

Rappelons que lors d'un épandage sur prairies, un délai minimum de 6 semaines doit être observé après l'épandage avant la remise à l'herbe des animaux ou l'utilisation de l'herbe (fauche, ensilage...). Ces préconisations sont systématiquement rappelées aux agriculteurs lors des rencontres dans le cadre de l'élaboration du planning prévisionnel.



V.2.2 Dose d'apport

La dose moyenne qui a été effectivement apportée est de 42,6 m³/ha (soit 0,4 tonnes de MS/ha). En considérant les valeurs moyennes observées au cours de l'année, les apports s'élèvent en moyenne à :

- 15 unités de phosphore total, dont 12 unités disponibles la première année (80%).
- 22 unités d'azote total, dont 15 unités disponibles la première année (70%).
- 4 unités de potassium et 4 unités de magnésium.
- 13 unités de CaO.

Ces apports peuvent en fonction des cas être complétés par de la fertilisation minérale azotée. Les fiches parcellaires en annexe 2 permettent de faire le point sur les apports à la parcelle.

V.2.1 Respect des contraintes liées à la zone vulnérable nitrate

Les communes d'AVEIZIEUX et de CHAMBOEUF réceptrices des épandages en 2018, sont situées en Zone Vulnérable Nitrate (classement 2012).

Toutes les parcelles épandues sont situées en zone vulnérable nitrate. De fait, il est très important de vérifier que les épandages permettent de respecter le plafond de 170kg N_{org} /ha SAU au sein de chaque exploitation.

Azote Production Apport par organique Azote Exploitation totale SAU les boues total apporté organique agricole d'azote sur d'AVEIZIEUX total/SAU sur l'exploitation l'exploitation (uN) (uN/ha SAU) (ha) (uN) (uN) TISSEUR Cécile* 15 49 1600 107 1551 JAY Alain^{*} 29 2739 0 2739 94 GRANGE Alain** 30 2100 118 2218 74

Tableau 8 - Respect du seuil ZVN

(*: données du PE de 2006; **: données de l'Avenant au Planning Prévisionnel de 2015)

Ce tableau montre que malgré les épandages de boues, la quantité d'azote organique au sein de chaque exploitation demeure inférieure à 170kg/ha de SAU.

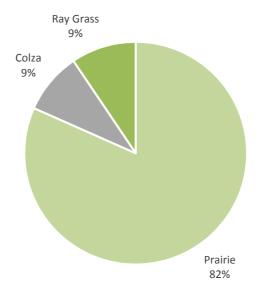
L'épandage des boues d'AVEIZIEUX n'ont pas engendré de dépassement du seuil des 170kg Norg/ha SAU, imposé par la zone vulnérable nitrate.



V.2.2 Cultures réceptrices

Les boues ont été épandues sur prairies permanentes (82 %) et avant semis de colza (9 %) et de Ray Grass (9 %).

Figure 4 – Répartition des surfaces épandues





VI SUIVI DES SOLS

AVANT PROPOS : en annexe 5 figure la copie des bulletins d'analyses de sol 2018,

Dans le cadre de l'arrêté du 8 janvier 1998, il est spécifié qu'un contrôle d'un éventuel enrichissement en éléments traces métalliques sera effectué tous les 10 ans ou lors du dernier épandage sur un réseau représentatif de parcelles de référence.

Nom de		Date	рН	MOrga	C/N	N Tot	P2O5	K20	MgO	CaO
l'agriculteur	Ref UP	prélèvement	unité pH	g/kg		g/kg	g/kg	g/kg	g/kg	g/kg
TISSEUR	4-11	16/03/2018	6,97	39,80	11,51	2,01	0,03	0,12	0,33	3,46
Val. limite			6,00							

L'arrêté du 8 janvier 1998 précise que l'épandage de boues est interdit sur des sols dont le pH avant épandage est inférieur à 6, sauf lorsque les trois conditions suivantes sont simultanément réunies :

Le pH est supérieur à 5;

Les boues ont reçu un traitement à la chaux leur permettant de relever le pH du sol au moins jusqu'à 6 ;

Le flux maximum cumulé sur 10 ans des éléments traces métalliques apportés au sol est inférieur aux valeurs limites du tableau 3 de l'annexe 1 de l'arrêté du 8 janvier 1998.

L'analyse de sol réalisée à partir de la parcelle de Mme. TISSEUR a indiqué un pH supérieur à 6. Les parcelles sont donc épandables au vus de l'arrêté du 8 janvier 1998.



VII CONCLUSION

La quantité de boues épandues pour l'année 2018 a été de **420 m³ de MB** soit 4,02 T de MS hors chaux.

D'un point de vue qualitatif, les teneurs en éléments traces métalliques et composés traces organiques sont largement inférieurs aux valeurs limites.

Toutes les teneurs en éléments traces métalliques et composés traces organiques sont inférieures à 75% de la valeur limite de chaque élément, **les boues de la station d'AVEIZIEUX sont** donc **conformes à la réglementation** et le programme analytique dit de « routine » sera toujours de rigueur en 2019.

En 2019, il faudra donc réaliser 2 analyses des paramètres agronomiques et 2 analyses des teneurs en éléments traces métalliques.

L'intérêt agronomique des boues produites par la station d'AVEIZIEUX réside essentiellement dans leurs teneurs en azote, phosphore et matière organique.

Les épandages de boues ont concerné, en 2018, deux exploitations agricoles pour une surface totale épandue de **9,85 ha**.

La dose d'apport effectivement apportée en 2018 est de 42,6 m³/ha (soit 0,4 T de MS/ha). Cette dose est conforme à celle préconisée dans le planning prévisionnel et conforme aux attentes environnementales.

Le pH des sols est globalement neutre (pH = 6,97). Toutes les parcelles peuvent recevoir des boues, car elles sont en conformité réglementaire car leurs pH sont supérieurs à 5.



ANNEXES

ANNEXE I: RESULTATS DES ANALYSES DE BOUES

ANNEXE II: BULLETINS RECAPITULATIFS D'EPANDAGE PAR PARCELLE

ANNEXE III: CARTOGRAPHIE DES PARCELLES EPANDUES

ANNEXE IV: SYNTHESE ANNUELLE DU REGISTRE D'EPANDAGE

ANNEXE V: RESULTATS DES ANALYSES DE SOL



ANNEXE I

RESULTATS DES ANALYSES DE BOUES



TERRALYS FIRMINY 00000

ORGANISME:

SUEZ ORGANIQUE FIRMINY EXPLOITATION 62 RUE DE LA REPUBLIQUE 42700 FIRMINY

Ce rapport est la version originale

Bon de commande :

Type de produit : Boue urbaine

VALEUR AGRONOMIQUE

Référence réglementaire : Arrêté du 08/01/1998

PARAMETRE PHYSICO CHIMIQUE

<u>Déterminations</u> Unité								
pH eau								
Humidité	%							
Matière sèche (M.S)	%							
Matière organique (M.O)	%							
Matière minérale	%							

Sec	Brut
	7,7
	99,5
	0,5
74,1	0,4
25,9	0,1

Résultats exprimés sur

E	quivalent en kg/t de produi (à l'humidité de l'échantille		
		NF EN 15933	
		NF EN 12880	
	5,3	NF EN 12880	
	3,7	NF EN 12879 norme abrogée	
	1,3	NF EN 12879 norme abrogée	

PARAMETRE PHYSICO CHIMIQUE

<u>Déterminations</u>								
Bilan Carbone / Azote Unité								
Azote nitreux (N-NO2-)	g/kg							
Azote nitrique (N-NO3-)	g/kg							
Azote ammoniacal (N-NH4+)	g/kg							
Azote organique (N orga)	g/kg							
Azote total (N tot)	g/kg							
Carbone organique (C orga)	%							
Rapport C/N Total	Calcul							
Rapport C/N Orga	Calcul							

Résultats exprimés sur						
Sec	Brut					
20,8	0,104					
45,2	0,226					
66,0	0,330					
37,0	0,2					
5,6						
8,41						

E	quivalent en kg/t de produi (à l'humidité de l'échantillo	
	0,104	Méthode Interne
	0,226	Azote Kjeldahl NF EN 13342 + Calcul
	0,330	Azote Kjeldahl NF EN 13342 + Calcul
	1,9	NF EN 12879 norme abrogée

Eléments minéraux majeurs	s
Phosphore total (P2O5)	g/kg
Potassium total (K2O)	g/kg
Magnésium total (MgO)	g/kg
Calcium total (CaO)	g/kg
Sodium (Na2O)	g/kg

Sec	Brut
44,4	0,22
13,1	0,065
9,6	0,048
37,7	0,19
16,3	0,081

l ^E	quivalent en kg/t de produi _(à l'humidité de l'échantillo		
	0,22	NF EN ISO 11885	
	0,065	NF EN ISO 11885	
	0,048	NF EN ISO 11885	
	0,19	NF EN ISO 11885	
	0,081	NF EN ISO 11885	
	0,065 0,048 0,19	NF EN ISO 11885 NF EN ISO 11885 NF EN ISO 11885	

mg/kg
mg/kg

Sec	Brut
31,4	0,16
339	1,7
8000	40
220	1,1
6,6	0,033
912	4,60

E	Equivalent en g/t de produit brut (à l'humidité de l'échantillon)					
	0,16	NF EN ISO 11885				
	1,7	NF EN ISO 11885				
	40	NF EN ISO 11885				
	1,1	NF EN ISO 11885				
	0,033	NF EN ISO 11885				
	4,60	NF EN ISO 11885				

AUTRES ELEMENTS		Sec	Brut	Eq. en kg/t de produit brut	
Soufre (SO3)	g/kg				
					<u> </u>





TERRALYS FIRMINY 00000

ORGANISME:

SUEZ ORGANIQUE FIRMINY **EXPLOITATION** 62 RUE DE LA REPUBLIQUE 42700 FIRMINY

N° Laboratoire

Référence échantillon

PORL18004547

B/X04351/18/L01/E01 Référence :

AVEIZIEUX (42330) 42 Commune: Station:

STEP AVEIZIEUX

Dates repères

Date prélèvement : 13/02/2018

Date de réception : 23/02/2018

Date de sortie : 05/03/2018 (v.1)

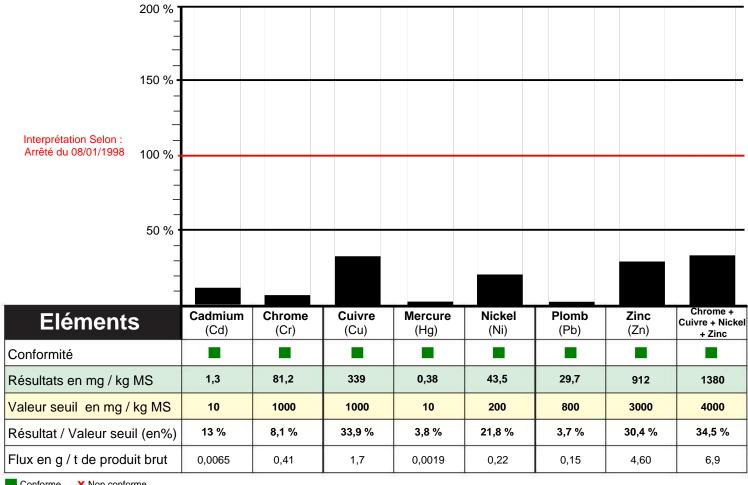
Bon de commande :

Type de produit : Boue urbaine

Eléments Traces Métalliques

Référence réglementaire : Arrêté du 08/01/1998

La mesure des éléments traces métalliques est réalisée par extraction à l'eau régale norme NF EN 13346. Dosage Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Al, Mo, Co, Zn, As et Se norme NF EN ISO 11885, spectrométrie d'émission plasma. Dosage Hg norme NF ISO 16772.



Conforme X Non conforme

Eléments	Arsenic (As)	Sélénium (Se)	Aluminium (Al)	Cobalt (Co)	Molybdène (Mo)	
Résultats en mg / kg MS				4,7	6,6	
Flux en g / t de produit brut				0,024	0,033	

Humidité en % du produit brut	Matière sèche % du produit brut
99,5	0,5

Conformité







TERRALYS FIRMINY 00000

ORGANISME:

SUEZ ORGANIQUE FIRMINY **EXPLOITATION** 62 RUE DE LA REPUBLIQUE 42700 FIRMINY

N° Laboratoire

PORL18004547

Référence échantillon

Référence: B/X04351/18/L01/E01

Commune: AVEIZIEUX (42330) 42

STEP AVEIZIEUX Station:

Dates repères

13/02/2018 Date prélèvement : 23/02/2018 Date de réception :

05/03/2018 (v.1) Date de sortie :

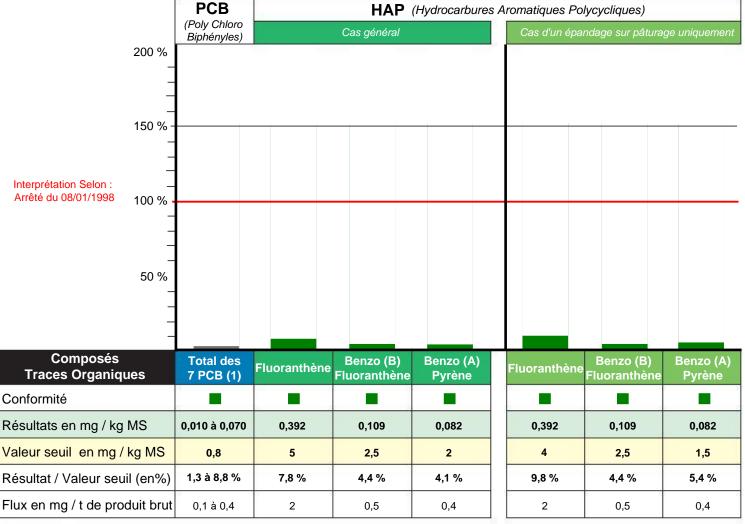
Bon de commande :

Type de produit : Boue urbaine

Mesure des Composés Traces Organiques

Référence réglementaire : Arrêté du 08/01/1998

La mesure des Composés Traces Organiques est réalisée selon la norme : M.I selon XP X33012



Conforme X Non conforme

(1) Détail des 7 PCB								Total
Congénères	28	52	101	118	138	153	180	des 7 PCB
Teneur en mg/kg de Matière sèche	< 0,010	0,010	< 0,010	< 0,010	< 0,010	< 0,010	< 0,010	0,010 à 0,070

Humidité en % du produit brut	Matière sèche % du produit brut
99,5	0,5

Conformité



13/02/2018

23/02/2018



RAPPORT D'ESSAI N° PORL18004547



N° adhérent :

Adresse: 00000

Organisme: SUEZ ORGANIQUE FIRMINY EXPLOITATION

Type de produit : Boue urbaine

Identification de l'échantillon : B/X04351/18/L01/E01

Date prélèvement : Nom Client: TERRALYS FIRMINY Date de réception :

05/03/2018 (v.1) Date de sortie : Date du début de l'essai : 23/02/2018

Délai de conservation de l'échantillon : 4 semaines sur le brut N° Laboratoire : PORL18004547

Ce rapport est la version originale		Résultats sur	Unité sur	Résultats sur	Unité sur
Echantillon prélevé par le clie	ent	Matière Sèche	Matière Sèche	Matière Brute	Matière Brute
Analyse physico-chimic	ıue				
Carbone organique (Calcul)	NF EN 12879 norme abrogée	37,0	%	0,2	/ %
Φ Humidité	NF EN 12880	- /-		99,5	%
Φ Matière minérale	NF EN 12879 norme abrogée	25,9	%	1,3	kg/t
Φ Matière organique	NF EN 12879 norme abrogée	74,1	%	3,7	kg/t
Φ Matière sèche	NF EN 12880	//		0,5	%
Ф рН	NF EN 15933	8		7,7	
Analyse de la valeur agi	ronomique				
Azote ammoniacal (N-NH4+)	Méthode Interne	20,8	g/kg	0,104	kg/t
Φ Azote Kjeldhal	Azote Kjeldahl NF EN 13342 + Calcul	66,0	g/kg	0,330	kg/t
Azote nitrique (N-NO3-)	Méthode Interne Selon NF EN ISO 10304-1		g/kg		kg/t
Azote nitreux (N-NO2-)	Méthode Interne Selon NF EN ISO 10304-1		g/kg		kg/t
Φ CaO	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	37,7	g/kg	0,19	kg/t
Rapport C/N (calcul)		5,6			<u> </u>
Ф К2О	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	13,1	g/kg	0,065	kg/t
Φ MgO	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	9,6	g/kg	0,048	kg/t
Na2O	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	16,3	g/kg	0,081	kg/t
Ф Р2О5	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	44,4	g/kg	0,22	kg/t
SO3	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885		g/kg		kg/t
Oligo-éléments					
Bore	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	31,4	mg/kg	0,16	g/t
Φ Cobalt	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	4,7	mg/kg	0,024	g/t
Φ Cuivre	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	339	mg/kg	1,7	g/t
Φ Fer	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	8000	mg/kg	40	g/t
Φ Manganèse	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	220	mg/kg	1,1	g/t
Molybdène	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	6,6	mg/kg	0,033	g/t
Φ Zinc	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	912	mg/kg	4,60	g/t
Eléments traces métalli	ques			8.0	253
Φ Aluminium	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885		mg/kg		g/t
Arsenic	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885		mg/kg	ÿ	g/t
Φ Cadmium	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	1,3	mg/kg	0,0065	g/t
Φ Chrome	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	81,2	mg/kg	0,41	g/t
Φ Cuivre	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	339	mg/kg	1,7	g/t
Mercure	NF EN 13346 / NF EN ISO 16772	0,38	mg/kg	0,0019	g/t
Φ Nickel	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	43,5	mg/kg	0,22	g/t
Φ Plomb	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	29,7	mg/kg	0,15	g/t
Sélénium	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885		mg/kg		g/t
Φ Zinc	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	912	mg/kg	4,60	g/t
Cr + Cu + Ni + Zn	Calcul	1380	mg/kg	6,9	g/t
Tanana an armarair					
Teneur en composés-tra	aces organiques	Ī			
PolyChloro Biphényles (PCB)	M Leolon VD V22012	-0.040	mallia	10.05	T
Congénères 28 Congénères 52	M.I selon XP X33012 M.I selon XP X33012	< 0,010 0,010	mg/kg	< 0,05	mg/t
•		The state of the s	mg/kg	0,05	mg/t
Congénères 101	M.I selon XP X33012	< 0,010	mg/kg	< 0,05	mg/t
Congénères 118	M.I selon XP X33012 M.I selon XP X33012	< 0,010	mg/kg	< 0,05	mg/t
Congénères 138 Congénères 153		< 0,010	mg/kg	< 0,05	mg/t
<u> </u>	M.I selon XP X33012 M.I selon XP X33012	< 0,010	mg/kg	< 0,05	mg/t
Congénères 180 Somme des 7 PCB	M.I Seion XP X33012 Calcul	< 0,010 0,010 à 0,070	mg/kg	< 0,05 0,1 à 0,4	mg/t mg/t
Hydrocarbures Aromatiques P		0,010 a 0,070	mg/kg	0,1 a 0,4	rrig/t
avorocarbures Aromatiques P		2 222			I "
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	M Leolon VD V22012	() 300	ma/ka)	
Fluoranthène Benzo (B) Fluoranthène	M.I selon XP X33012 M.I selon XP X33012	0,392 0,109	mg/kg mg/kg	2 0,5	mg/t mg/t

Commentaires

Fait à La Rochelle Le: 05/03/2018 (v.1)

Karina Y-NGU

Responsable technique produits organiques

Le rapport d'essai comporte 1 page et 0 annexe. Seules certaines déterminations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole Ф. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur le site internet du laboratoire (www.aurea.eu), rubrique «qualité». Ce rapport d'analyses ne concerne que l'échantillon soumis à l'analyse. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.





SUEZ ORGANIQUE FIRMINY E.CARLIER CARLIER Eric 62 RUE DE LA REPUBLIQUE 42700 FIRMINY

ORGANISME:

SUEZ ORGANIQUE FIRMINY EXPLOITATION 62 RUE DE LA REPUBLIQUE 42700 FIRMINY

Ce rapport est la version originale

Bon de commande :

Type de produit : Boue urbaine

VALEUR AGRONOMIQUE

Référence réglementaire : Arrêté du 08/01/1998

PARAMETRE PHYSICO CHIMIQUE

<u>Déterminations</u>	Unité
pH eau	
Humidité	%
Matière sèche (M.S)	%
Matière organique (M.O)	%
Matière minérale	%

Sec	Brut
	7,9
	98,7
	1,3
73,2	1,0
26,8	0,3

Résultats exprimés sur

E	quivalent en kg/t de produi (à l'humidité de l'échantillo		
		NF EN 15933	
		NF EN 12880	
	13,5	NF EN 12880	
	9,5	NF EN 12879 norme abrogée	
	3,5	NF EN 12879 norme abrogée	

PARAMETRE PHYSICO CHIMIQUE

<u>Déterminations</u>					
Bilan Carbone / Azote	Unité				
Azote nitreux (N-NO2-)	g/kg				
Azote nitrique (N-NO3-)	g/kg				
Azote ammoniacal (N-NH4+)	g/kg				
Azote organique (N orga)	g/kg				
Azote total (N tot)	g/kg				
Carbone organique (C orga)	%				
Rapport C/N Total	Calcul				
Rapport C/N Orga	Calcul				

Sec	Brut
360	Brut
15,2	0,197
38,7	0,503
53,8	0,700
36,6	0,5
6,8	
9,54	

Résultats exprimés sur

E	quivalent en kg/t de produi (à l'humidité de l'échantillo			
	0,197		Méthode Interne	
	0,503		Azote Kjeldahl NF EN 13342 + Calcul	
	0,700		Azote Kjeldahl NF EN 13342 + Calcul	
	4,8		NF EN 12879 norme abrogée	
Fauivalent en ka/t de produit brut				

Eléments minéraux majeurs				
Phosphore total (P2O5)	g/kg			
Potassium total (K2O)	g/kg			
Magnésium total (MgO)	g/kg			
Calcium total (CaO)	g/kg			
Sodium (Na2O)	g/kg			
<u>- </u>				

Sec	Brut
37,2	0,48
8,3	0,11
9,9	0,13
30,7	0,40
6,0	0,078

[(à l'humidité de l'échantillon)				
	0,48	ĺ	NF EN ISO 11885		
	0,11		NF EN ISO 11885		
	0,13		NF EN ISO 11885		
	0,40		NF EN ISO 11885		
	0,078		NF EN ISO 11885		

Oligo-éléments	
Bore (B)	mg/kg
Cuivre (Cu)	mg/kg
Fer (Fe)	mg/kg
Manganèse (Mn)	mg/kg
Molybdène (Mo)	mg/kg
Zinc (Zn)	mg/kg

Sec	Brut
25,5	0,33
403	5,2
11800	150
219	2,9
6,2	0,081
1140	14,8

(à l'humidité de l'échantillon)						
_						
]						

AUTRES ELEMENTS	
Soufre (SO3)	g/kg

Sec	Brut

Eq. en kg/t de produit brut	





SUEZ ORGANIQUE FIRMINY E.CARLIER CARLIER Eric 62 RUE DE LA REPUBLIQUE 42700 FIRMINY

ORGANISME:

SUEZ ORGANIQUE FIRMINY **EXPLOITATION** 62 RUE DE LA REPUBLIQUE 42700 FIRMINY

Référence échantillon N° Laboratoire Dates repères Référence : B/X04351/18/L02/E01 Date prélèvement : 12/07/2018 PORL18020159 AVEIZIEUX (42330) 42 Commune: Date de réception : 23/07/2018 STEP AVEIZIEUX Date de sortie : Station: 02/08/2018 (v.1)

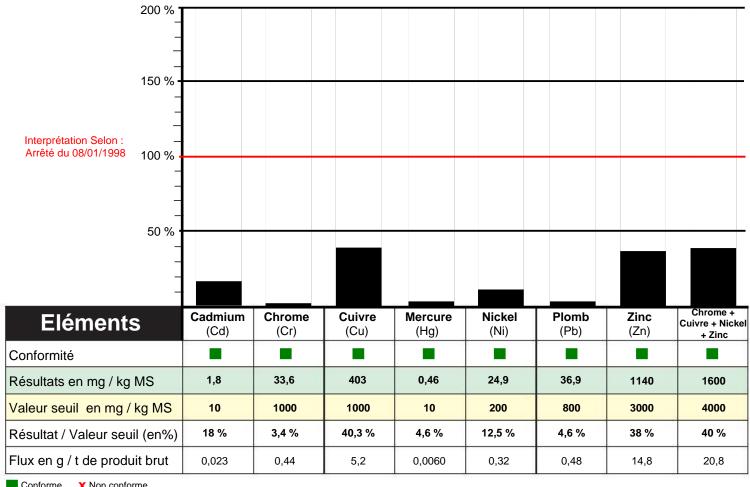
Bon de commande :

Type de produit : Boue urbaine

Eléments Traces Métalliques

Référence réglementaire : Arrêté du 08/01/1998

La mesure des éléments traces métalliques est réalisée par extraction à l'eau régale norme NF EN 13346. Dosage Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Al, Mo, Co, Zn, As et Se norme NF EN ISO 11885, spectrométrie d'émission plasma. Dosage Hg norme NF ISO 16772.



Conforme X Non conforme

Eléments	Arsenic (As)	Sélénium (Se)	Aluminium (Al)	Cobalt (Co)	Molybdène (Mo)
Résultats en mg / kg MS				6,0	6,2
Flux en g / t de produit brut				0,078	0,081

Humidité en % du produit brut	Matière sèche % du produit brut
98,7	1,3

Conformité







RAPPORT D'ESSAI N° PORL18020159



N° adhérent :

Nom Client: SUEZ ORGANIQUE FIRMINY E.CARLIER CARLIER Eric

Adresse: 42700 FIRMINY

Organisme: SUEZ ORGANIQUE FIRMINY EXPLOITATION

Type de produit : Boue urbaine

Identification de l'échantillon : B/X04351/18/L02/E01

Date prélèvement : 12/07/2018

Date de réception : 23/07/2018

Date de sortie : 02/08/2018 (v.1)
Date du début de l'essai : 23/07/2018

Délai de conservation de l'échantillon : 4 semaines sur le brut N° Laboratoire : PORL18020159

Ce rapport est la version originale Echantillon prélevé par le client		Résultats sur Matière Sèche	Unité sur Matière Sèche	Résultats sur Matière Brute	Unité sur Matière Brute
Analyse physico-chim	igue			•	
Carbone organique (Calcul)	NF EN 12879 norme abrogée	36,6	0/	0.5	%
Φ Humidité	NF EN 12880	30,0	%	98.7	%
Φ παιτιαιτε Φ Matière minérale	NF EN 12880 NF EN 12879 norme abrogée	26,8	%	3,5	kg/t
Φ Matière organique	NF EN 12879 norme abrogée	73,2	%	9,5	kg/t
Φ Matière sèche	NF EN 12880	13,2	76	1,3	, kg/t %
Ф рН	NF EN 15933			7.9	76
Фри	W EW 13733			1,5	
Analyse de la valeur a	gronomique				
Azote ammoniacal (N-NH4+)	Méthode Interne	15,2	g/kg	0,197	kg/t
Φ Azote Kjeldhal	Azote Kjeldahl NF EN 13342 + Calcul	53,8	g/kg	0,700	kg/t
Azote nitrique (N-NO3-)	Méthode Interne Selon NF EN ISO 10304-1		g/kg		kg/t
Azote nitreux (N-NO2-)	Méthode Interne Selon NF EN ISO 10304-1		g/kg		kg/t
Ф СаО	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	30,7	g/kg	0,40	kg/t
Rapport C/N (calcul)		6,8		47	
Ф К2О	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	8,3	g/kg	0,11	kg/t
Ф MgO	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	9,9	g/kg	0,13	kg/t
Na2O	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	6,0	g/kg	0,078	kg/t
Ф Р2О5	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	37,2	g/kg	0,48	kg/t
SO3	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885		g/kg		kg/t
Oligo-éléments					
Bore	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	25,5	mg/kg	0,33	g/t
Φ Cobalt	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	6,0	mg/kg	0,078	g/t
Φ Cuivre	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	403	mg/kg	5,2	g/t
Φ Fer	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	11800	mg/kg	150	g/t
Φ Manganèse	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	219	mg/kg	2,9	g/t
Molybdène	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	6,2	mg/kg	0,081	g/t
Φ Zinc	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	1140	mg/kg	14,8	g/t
Eléments traces métal		7	1	ta -	,
Φ Aluminium	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885		mg/kg		a/t
Arsenic	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885		mg/kg		g/t g/t
Φ Cadmium	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885 NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	1,8	mg/kg	0,023	g/t
Φ Chrome	100	33,6	mg/kg	0,023	g/t g/t
Φ Chrome Φ Cuivre	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	403	mg/kg	5,2	g/t g/t
φ Cuivie	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885 NF EN 13346 / NF EN ISO 16772	0,46	mg/kg	0,0060	g/t g/t
Φ Nickel	NF EN 13346 / NF EN ISO 16772 NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	24,9	mg/kg	0,0060	g/t
Φ Nickei Φ Plomb	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885 NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	36,9	mg/kg	0,32	g/t g/t
Sélénium			mg/kg	0,46	-
Φ Zinc	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885	1140			g/t g/t
Ψ Zinc Cr + Cu + Ni + Zn	NF EN 13346 / NF EN ISO 11885 Calcul	1600	mg/kg	14,8 20,8	g/t g/t
		1600	mg/kg	20,0	g/t
Teneur en composés-t	traces organiques				
PolyChloro Biphényles (PCB		-	- mallen	ř	I
Ф Congénères 28	M.I selon XP X33012		mg/kg		mg/t
			mg/kg mg/kg mg/kg		mg/t mg/t mg/t

Commentaires

Φ Benzo (A) Pyrène

Φ Fluoranthène

Φ

Φ Congénères 118

Φ Congénères 138

Φ Congénères 153

Φ Congénères 180

Somme des 7 PCB

Benzo (B) Fluoranthène

Fait à La Rochelle Le : 02/08/2018 (v.1)

- - -

- - -

mg/t

mg/t

mg/t

mg/t

mg/t

mg/t

mg/t

mg/t

Dany DUPONT Responsable service chimie

mg/kg

mg/kg

mg/kg

mg/kg

mg/kg

mg/kg

mg/kg

mg/kg

Le rapport d'essai comporte 1 page et 0 annexe. Seules certaines déterminations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole Ф. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur le site internet du laboratoire (<u>www.aurea.eu</u>), rubrique « qualité ». Ce rapport d'analyses ne concerne que l'échantillon soumis à l'analyse. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire .

M.I selon XP X33012

Calcul

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)





- - -

- - -

- - -



ANNEXE II

BULLETINS RECAPITULATIFS D'EPANDAGE PAR PARCELLE

Dossier: AVEIZIEUX

Produit: Boues liquides Aveizieux

Producteur: AVEIZIEUX

Type de matière fertilisante : boue d'épuration épaissie



Nom: TISSEUR Cécile Commune de résidence : AVEIZIEUX

PARCELLE:

Numéro de parcelle : 04-01

Commune: AVEIZIEUX (42)

Références cadastrales : C 492 859

Surface totale : 0,88 ha Surface épandable : 0,88 ha Aptitude : 2 (Sols sains)

Parcelle de référence : Non

APPORTS DE BOUES:

Dates de livraison :22/10/2018Dose d'apport :54,5 m3/haDates d'épandage :22/10/2018Qté MS/ha :0,71 t MS/haQuantités apportée :48,00 m3Cumul MS/ha depuis 10 ans :1,67 t MS/ha

Surface utilisée : 0,88 ha
Précédent cultural : blé

Culture intermédiaire (CIPAN) : Date implantation :

Date destruction:

Culture après : colza Objectif rendement : 30 q/ha

Apport totaux en éléments fertilisant (en kg/ha) :

 Azote
 P2O5
 K2O
 CaO
 MgO

 38
 26
 6
 22
 7

Apport totaux en éléments traces métalliques (en g/m²) :

	Cadmium	Chrome	Cuivre	Mercure	Nickel	Plomb	Zinc	Cr+Cu+Ni +Zn
Dernier épandage	0,0001	0,0024	0,0286	0,0000	0,0018	0,0026	0,0808	0,1136
Cumul depuis 10 ans	0,0003	0,0061	0,0645	0,0001	0,0049	0,0075	0,1682	0,2436
Cumul maxi autorisé sur 10 ans	0,0150	1,5000	1,5000	0,0150	0,3000	1,5000	4,5000	6,0000

Apport totaux en composés traces organiques (en mg/m²) :

	Total 7 PCB	Fluoranthène	Benzo(b)fluorant	Benzo(a)pyrène
Dernier épandage	< 0,0050	0,0278	0,0077	0,0058
Cumul depuis 10 ans	< 0,0117	0,0384	0,0145	0,0135
Cumul maxi autorisé sur 10 ans	1,2000	7,5000	4,0000	3,0000

BILAN DE FERTILISATION (en kg/ha) :			P2O5	K2O	MgO
(1)	Besoin théorique de la culture	195	75	75	42
(2)	Apports disponibles par le produit d'épandage	27	21	6	7
(5)	Apport par le sol	50			
(6)	Bilan	118	54	69	35

Ce bilan ne prend pas en compte des apports par le sol, sauf pour l'azote :

(5) Pour l'azote, les apports du sol correspondent à :

- minéralisation de l'humus



Dossier: AVEIZIEUX

Produit: Boues liquides Aveizieux

Producteur: AVEIZIEUX

Type de matière fertilisante : boue d'épuration épaissie



Commune de résidence : Nom: **TISSEUR Cécile AVEIZIEUX**

PARCELLE:

Numéro de parcelle : 04-11

CHAMBOEUF (42)

Commune:

Références cadastrales : AH 650, 910, 259, 1157, 1159

4,00 ha Surface totale : 8,65 ha Surface épandable : Aptitude: 2 (Sols sains)

Parcelle de référence : Non

APPORTS DE BOUES :

Dates de livraison : Dose d'apport : 09/03/2018 33,0 m3/ha Dates d'épandage : Qté MS/ha: 09/03/2018 0,17 t MS/ha Quantités apportée : Cumul MS/ha depuis 10 ans: 132,00 m3 4,77 t MS/ha

Surface utilisée : 4,00 ha

Précédent cultural : prairie naturelle

Date implantation: Culture intermédiaire (CIPAN):

Date destruction:

Culture après : Objectif rendement: prairie naturelle 6 t MS/ha

Apport totaux en éléments fertilisant (en kg/ha) :

Azote	P2O5	K20	CaO	MgO
11	7	2	6	2

Apport totaux en éléments traces métalliques (en g/m²) :

	Cadmium	Chrome	Cuivre	Mercure	Nickel	Plomb	Zinc	Cr+Cu+Ni +Zn
Dernier épandage	0,0000	0,0013	0,0056	0,0000	0,0007	0,0005	0,0150	0,0227
Cumul depuis 10 ans	0,0008	0,0169	0,1664	0,0002	0,0131	0,0180	0,4191	0,6156
Cumul maxi autorisé sur 10 ans	0,0150	1,5000	1,5000	0,0150	0,3000	1,5000	4,5000	6,0000

Apport totaux en composés traces organiques (en mg/m²) :

	Total 7 PCB	Fluoranthène	Benzo(b)fluorant	Benzo(a)pyrène
Dernier épandage	< 0,0012	0,0065	0,0018	0,0014
Cumul depuis 10 ans	< 0,0334	0,0571	0,0340	0,0382
Cumul maxi autorisé sur 10 ans	1,2000	7,5000	4,0000	3,0000

BILAN DE FERTILISATION (en kg/ha) :		Azote	P2O5	K2O	MgO
(1)	Besoin théorique de la culture	108	48	186	14
(2)	Apports disponibles par le produit d'épandage	8	6	2	2
(5)	Apport par le sol	50			
(6)	Bilan	50	42	184	13

Ce bilan ne prend pas en compte des apports par le sol, sauf pour l'azote :

(5) Pour l'azote, les apports du sol correspondent à :

- minéralisation de l'humus



Dossier: AVEIZIEUX

Produit: Boues liquides Aveizieux

Producteur: AVEIZIEUX

Type de matière fertilisante : boue d'épuration épaissie



Nom : GRANGE Alain Commune de résidence : AVEIZIEUX

PARCELLE:

Numéro de parcelle : 05-03b

Commune: AVEIZIEUX (42)

Références cadastrales : **B 417**

Surface totale : 0,93 ha Surface épandable : 0,93 ha Aptitude : 2 (Sols sains)

Parcelle de référence : Non

APPORTS DE BOUES:

Dates de livraison :22/10/2018Dose d'apport :51,6 m3/haDates d'épandage :22/10/2018Qté MS/ha :0,67 t MS/haQuantités apportée :48,00 m3Cumul MS/ha depuis 10 ans :3,54 t MS/ha

Surface utilisée : 0,93 ha
Précédent cultural : ray grass

Culture intermédiaire (CIPAN) : Date implantation :

Date destruction:

Culture après : ray grass Objectif rendement : 10 t MS/ha

Apport totaux en éléments fertilisant (en kg/ha) : Az

 Azote
 P2O5
 K2O
 CaO
 MgO

 36
 25
 6
 21
 7

Apport totaux en éléments traces métalliques (en g/m²) :

	Cadmium	Chrome	Cuivre	Mercure	Nickel	Plomb	Zinc	Cr+Cu+Ni +Zn
Dernier épandage	0,0001	0,0023	0,0270	0,0000	0,0017	0,0025	0,0765	0,1075
Cumul depuis 10 ans	0,0007	0,0139	0,1551	0,0002	0,0104	0,0165	0,3770	0,5564
Cumul maxi autorisé sur 10 ans	0,0150	1,5000	1,5000	0,0150	0,3000	1,5000	4,5000	6,0000

Apport totaux en composés traces organiques (en mg/m²) :

	Total 7 PCB	Fluoranthène	Benzo(b)fluorant	Benzo(a)pyrène
Dernier épandage	< 0,0047	0,0263	0,0073	0,0055
Cumul depuis 10 ans	< 0,0247	0,0578	0,0274	0,0284
Cumul maxi autorisé sur 10 ans	1,2000	7,5000	4,0000	3,0000

<u>BILA</u>	N DE FERTILISATION (en kg/ha) :	Azote	P2O5	K2O	MgO
(1)	Besoin théorique de la culture	180	80	310	50
(2)	Apports disponibles par le produit d'épandage	25	20	6	7
(5)	Apport par le sol	50			
(6)	Bilan	105	60	304	43

Ce bilan ne prend pas en compte des apports par le sol, sauf pour l'azote :

(5) Pour l'azote, les apports du sol correspondent à :

- minéralisation de l'humus



Dossier: AVEIZIEUX

Produit: Boues liquides Aveizieux

Producteur: AVEIZIEUX

Type de matière fertilisante : boue d'épuration épaissie



Nom : GRANGE Alain Commune de résidence : AVEIZIEUX

PARCELLE:

Numéro de parcelle : 05-04

Commune : AVEIZIEUX (42)
Références cadastrales : B 1018, 1020, 432

Surface totale: 1,88 ha Surface épandable: 1,21 ha Aptitude: 2 (Sols sains)

Parcelle de référence : Non

APPORTS DE BOUES:

Dates de livraison :09/03/2018Dose d'apport :48,0 m3/haDates d'épandage :09/03/2018Qté MS/ha :0,24 t MS/haQuantités apportée :48,00 m3Cumul MS/ha depuis 10 ans :2,44 t MS/ha

Surface utilisée : 1,00 ha

Précédent cultural : prairie naturelle

Culture intermédiaire (CIPAN) : Date implantation :

Date destruction:

Culture après : prairie naturelle Objectif rendement : 6 t MS/ha

Apport totaux en éléments fertilisant (en kg/ha) :

 Azote
 P2O5
 K2O
 CaO
 MgO

 16
 11
 3
 9
 2

Apport totaux en éléments traces métalliques (en g/m²) :

	Cadmium	Chrome	Cuivre	Mercure	Nickel	Plomb	Zinc	Cr+Cu+Ni +Zn
Dernier épandage	0,0000	0,0019	0,0081	0,0000	0,0010	0,0007	0,0219	0,0330
Cumul depuis 10 ans	0,0005	0,0109	0,1065	0,0001	0,0078	0,0115	0,2528	0,3781
Cumul maxi autorisé sur 10 ans	0,0150	1,5000	1,5000	0,0150	0,3000	1,5000	4,5000	6,0000

Apport totaux en composés traces organiques (en mg/m²) :

	Total 7 PCB	Fluoranthène	Benzo(b)fluorant	Benzo(a)pyrène
Dernier épandage	< 0,0017	0,0094	0,0026	0,0020
Cumul depuis 10 ans	< 0,0171	0,0336	0,0180	0,0196
Cumul maxi autorisé sur 10 ans	1,2000	7,5000	4,0000	3,0000

BILAN DE FERTILISATION (en kg/ha) :			P2O5	K2O	MgO
(1)	Besoin théorique de la culture	108	48	186	14
(2)	Apports disponibles par le produit d'épandage	11	9	3	2
(5)	Apport par le sol	50			
(6)	Bilan	47	39	183	12

Ce bilan ne prend pas en compte des apports par le sol, sauf pour l'azote :

(5) Pour l'azote, les apports du sol correspondent à :

- minéralisation de l'humus



Dossier: AVEIZIEUX

Produit: Boues liquides Aveizieux

Producteur: AVEIZIEUX

Type de matière fertilisante : boue d'épuration épaissie



Nom : GRANGE Alain Commune de résidence : AVEIZIEUX

PARCELLE:

Numéro de parcelle : 05-05

Commune: AVEIZIEUX (42)

Références cadastrales : B 1183, St Héand BO 60

Surface totale: 2,63 ha Surface épandable: 1,70 ha Aptitude: 2 (Sols sains)

Parcelle de référence : Oui

APPORTS DE BOUES:

Dates de livraison :31/07/2018Dose d'apport :49,4 m3/haDates d'épandage :31/07/2018Qté MS/ha :0,64 t MS/haQuantités apportée :84,00 m3Cumul MS/ha depuis 10 ans :3,49 t MS/ha

Surface utilisée : 1,70 ha
Précédent cultural : blé

Culture intermédiaire (CIPAN) : Date implantation :

Date destruction:

Culture après : prairie naturelle Objectif rendement : 6 t MS/ha

Apport totaux en éléments fertilisant (en kg/ha) :

Azote	P2O5	K20	CaO	MgO
35	24	5	20	6

Apport totaux en éléments traces métalliques (en g/m²) :

	Cadmium	Chrome	Cuivre	Mercure	Nickel	Plomb	Zinc	Cr+Cu+Ni +Zn
Dernier épandage	0,0001	0,0022	0,0259	0,0000	0,0016	0,0024	0,0732	0,1029
Cumul depuis 10 ans	0,0007	0,0137	0,1531	0,0002	0,0103	0,0163	0,3718	0,5490
Cumul maxi autorisé sur 10 ans	0,0150	1,5000	1,5000	0,0150	0,3000	1,5000	4,5000	6,0000

Apport totaux en composés traces organiques (en mg/m²) :

	Total 7 PCB	Fluoranthène	Benzo(b)fluorant	Benzo(a)pyrène
Dernier épandage	< 0,0045	0,0252	0,0070	0,0053
Cumul depuis 10 ans	< 0,0244	0,0565	0,0269	0,0280
Cumul maxi autorisé sur 10 ans	1,2000	7,5000	4,0000	3,0000

<u>BILA</u>	N DE FERTILISATION (en kg/ha) :	Azote	P2O5	K2O	MgO
(1)	Besoin théorique de la culture	108	48	186	14
(2)	Apports disponibles par le produit d'épandage	24	19	5	6
(5)	Apport par le sol	50			
(6)	Bilan	34	29	181	8

Ce bilan ne prend pas en compte des apports par le sol, sauf pour l'azote :

(5) Pour l'azote, les apports du sol correspondent à :

- minéralisation de l'humus



Dossier: AVEIZIEUX

Produit: Boues liquides Aveizieux

Producteur: AVEIZIEUX

Type de matière fertilisante : boue d'épuration épaissie



Nom : GRANGE Alain Commune de résidence : AVEIZIEUX

PARCELLE:

Numéro de parcelle : 05-06

Commune: AVEIZIEUX (42)

Références cadastrales : B 1386, 471, 576, St Héand BO 32

Surface totale : 3,31 ha Surface épandable : 1,34 ha Aptitude : 2 (Sols sains)

Parcelle de référence : Non

APPORTS DE BOUES:

 Dates de livraison :
 31/07/2018
 Dose d'apport :
 44,8 m3/ha

 Dates d'épandage :
 31/07/2018
 Qté MS/ha :
 0,58 t MS/ha

 Quantités apportée :
 60,00 m3
 Cumul MS/ha depuis 10 ans :
 3,35 t MS/ha

Surface utilisée : 1,34 ha
Précédent cultural : orge

Culture intermédiaire (CIPAN) : Date implantation :

Date destruction:

Culture après : prairie naturelle Objectif rendement : 6 t MS/ha

Apport totaux en éléments fertilisant (en kg/ha) : Azote

Azote	P2O5	K20	CaO	MgO
31	22	5	18	6

Apport totaux en éléments traces métalliques (en g/m²) :

	Cadmium	Chrome	Cuivre	Mercure	Nickel	Plomb	Zinc	Cr+Cu+Ni +Zn
Dernier épandage	0,0001	0,0020	0,0235	0,0000	0,0014	0,0021	0,0664	0,0932
Cumul depuis 10 ans	0,0007	0,0132	0,1471	0,0002	0,0099	0,0157	0,3566	0,5268
Cumul maxi autorisé sur 10 ans	0,0150	1,5000	1,5000	0,0150	0,3000	1,5000	4,5000	6,0000

Apport totaux en composés traces organiques (en mg/m²) :

	Total 7 PCB	Fluoranthène	Benzo(b)fluorant	Benzo(a)pyrène
Dernier épandage	< 0,0041	0,0228	0,0063	0,0048
Cumul depuis 10 ans	< 0,0234	0,0533	0,0257	0,0269
Cumul maxi autorisé sur 10 ans	1,2000	7,5000	4,0000	3,0000

<u>BILA</u>	N DE FERTILISATION (en kg/ha) :	Azote	P2O5	K2O	MgO
(1)	Besoin théorique de la culture	108	48	186	14
(2)	Apports disponibles par le produit d'épandage	22	17	5	6
(5)	Apport par le sol	50			
(6)	Bilan	36	31	181	9

Ce bilan ne prend pas en compte des apports par le sol, sauf pour l'azote :

(5) Pour l'azote, les apports du sol correspondent à :

- minéralisation de l'humus



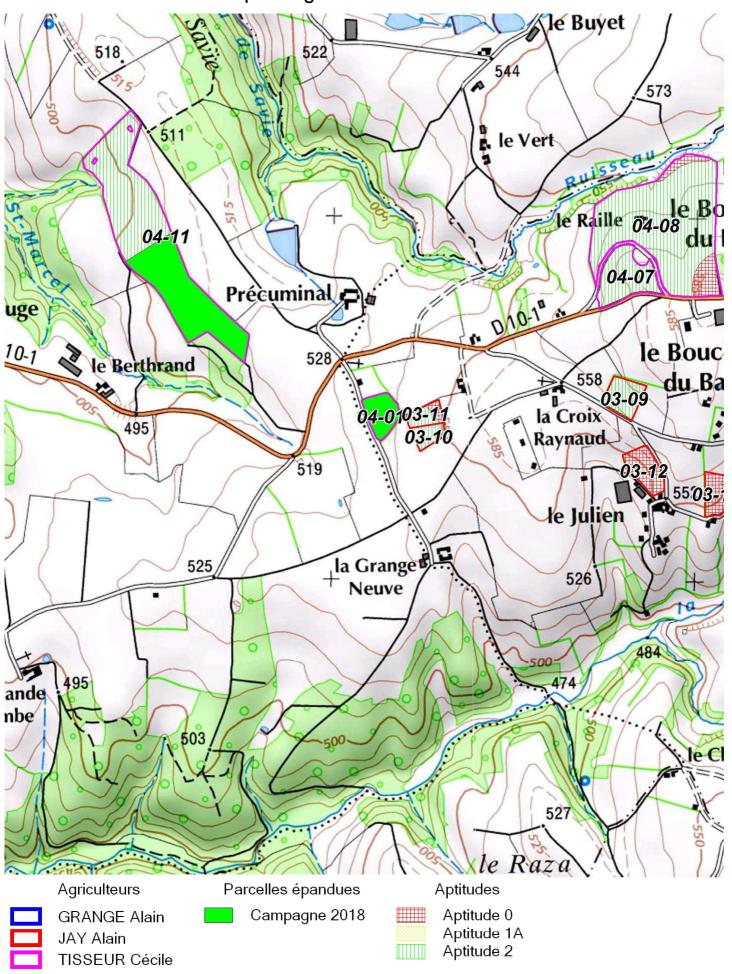


ANNEXE III

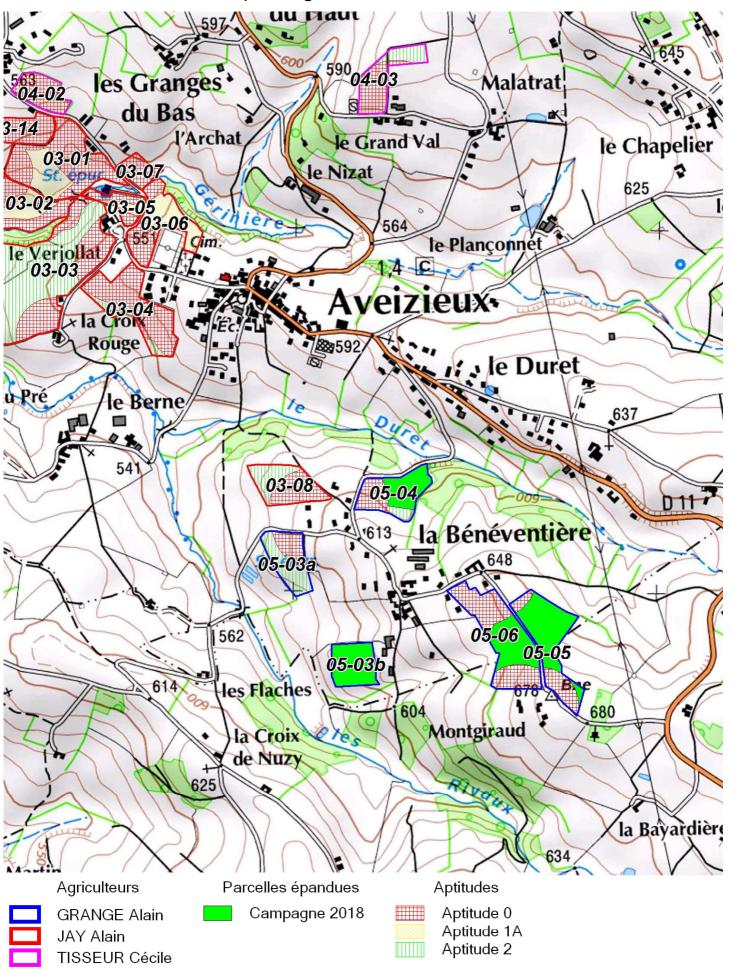
CARTOGRAPHIE DES PARCELLES EPANDUES

Cartographie au 1 / 10 000

Plan d'épandage des boues d'AVEIZIEUX



Plan d'épandage des boues d'AVEIZIEUX





ANNEXE IV

REGISTRE D'EPANDAGE

Synthèse annuelle du registre d'épandage



Dossier: AVEIZIEUX

Période du : 01/01/2018 Au : 31/12/2018

Station de traitement : 01 Aveizieux - AVEIZIEUX - 0442010S0001

Production de:

Producteur	Méthode de traitement /	Qté brute	Qté MS (e	en tonnes)
Nom du produit	déshydratation des boues avant épandage		Hors additif	Avec additif
AVEIZIEUX Boues liquides Aveizieux	aération faible charge /	420,00 m3	4,02	4,02

Epandage : Boues liquides Aveizieux - boue d'épuration épaissie

Surface d'épandage en hectares : 9,85

Nombre d'agriculteurs concernés : 2,00

Quantités épandues : - en tonnes de matière sèche (hors additif) : 4,02

- en tonnes de matière sèche (avec additif) : 4,02

en tonnes de matière sèche par hectare (hors additif): 0,41
en tonnes de matière sèche par hectare (avec additif): 0,41

Périodes d'épandage : 1er semestre 2018 - 180,00 m3 ; 2ème semestre 2018 - 240,00 m3

<u>Identité des personnes physiques ou morales chargées des opérations d'épandage :</u>

- STC CUZIEU

Prestataires chargés des analyses :

- AUREA
- SAS LABORATOIRE

Analyses réalisées sur les sols :

Zone avec pour type de sol : Inconnu

Eléments trace dans le sol	Unités	Nbre d'analyses réalisées au cours de la période	Valeurs moyennes	Valeurs limites
Cadmium	mg/kg de MS	1	0,21	2
Chrome	mg/kg de MS	1	42,49	150
Cuivre	mg/kg de MS	1	32,97	100
Mercure	mg/kg de MS	1	0,02	1
Nickel	mg/kg de MS	1	26,13	50
Plomb	mg/kg de MS	1	24,49	100
Zinc	mg/kg de MS	1	79,58	300

Dérogations éventuelles données aux seuils en éléments-traces métalliques dans les sols ou au pH :

Analyses réalisées pour : AVEIZIEUX

Nombre théorique d'analyses à effectuer (VA / ETM / CTO) : / /

Tableau de résultat pour : Boues liquides Aveizieux - boue d'épuration épaissie

Eléments et substances	Unités	Nbre d'analyses réalisées au cours de la période	Valeurs minimales	Valeurs maximales	Valeurs moyennes	Valeurs limites
рН	Unité pH	2	7,70	7,90	7,80	
Matière sèche	% MB	2	0,50	1,30	0,90	
Carbone Organique	% MS	2	36,600	37,000	36,800	
Matière Organique	% MS	2	73,200	74,100	73,650	
Azote Kjeldahl	% MS	2	5,380	6,600	5,990	
Phosphore P2O5	% MS	2	3,720	4,440	4,080	
Potassium K2O	% MS	2	0,830	1,310	1,070	
Magnésium MgO	% MS	2	0,960	0,990	0,975	
Calcium CaO	% MS	2	3,070	3,770	3,420	
Azote Ammoniacal	% MS	2	1,520	2,080	1,800	
Carbone / Azote total	Sans Objet	2	5,61	6,80	6,20	
Cadmium	mg/kg de MS	2	1,30	1,80	1,55	10
Chrome	mg/kg de MS	2	33,60	81,20	57,40	1000
Cuivre	mg/kg de MS	2	339,00	403,00	371,00	1000
Mercure	mg/kg de MS	2	0,38	0,46	0,42	10
Nickel	mg/kg de MS	2	24,90	43,50	34,20	200
Plomb	mg/kg de MS	2	29,70	36,90	33,30	800
Zinc	mg/kg de MS	2	912,00	1 140,00	1 026,00	3000
Cr+Cu+Ni+Zn	mg/kg de MS	2	1 375,70	1 601,50	1 488,60	4000
Somme des 7 PCBi (*)	mg/kg de MS	1	< 0,070	< 0,070	< 0,070	0,8
Fluoranthène	mg/kg de MS	1	0,392	0,392	0,392	5 (**)
Benzo(b)Fluoranthène	mg/kg de MS	1	0,109	0,109	0,109	2,5
benzo(a)Pyrène	mg/kg de MS	1	0,082	0,082	0,082	2 (***)

^(*) PCB28, 52, 101, 118, 138, 153, 180

^(**) Sur pâturage, valeur limite = 4 mg/Kg MS

^(***) Sur pâturage, valeur limite = 1,5 mg/Kg MS



ANNEXE V

RESULTATS DES ANALYSES DE SOL



RAPPORT D'ESSAIS N° 93071899 **ANALYSE DE TERRE**

Laboratoire d'essais accrédité par le COFRAC sous le numéro 1-6071 pour les essais du programme 96 ci-dessous référencés



Portée disponible sur le site www.cofrac.fr

N° adhérent : 5039069

Nom client: SUEZ ORGANIQUE FIRMINY
Adresse: 62 RUE DE LA REPUBLIQUE
42700 FIRMINY
Organisme: SUEZ ORGANIQUE FIRMINY Identification de l'échantillon : X04351/04-11 - n° llot 04

Coordonnées GPS: Latitude: N 45°34'0.12" Longitude: E 4°22'59.99"

Date de prélèvement :16/03/2018 Date de réception :23/03/2018
Date du début de l'essai :23/03/2018
N° laboratoir e :93071899
Délai de conservation de l'échantillon :5 mois sur Sec Préleveur :PAGE Maxime

Analyse physico constitutive

	Détermination	Norme méthode	Résultats	Incertitude	Unité
on on	Argile (≤ 2 µm)	NF X 31 -107			% TFS
nétri atati	Limons fins (2 - 20 µm)	NF X 31 -107			% TFS
uor Su Su Su Su Su Su	Limons grossiers (20 - 50 µm)	NF X 31 -107			% TFS
Granulométrie sans décarbonatation	Sables fins (50 - 200 µm)	NF X 31 -107			% TFS
g Š	Sables grossiers (200 - 2000)	NF X 31 -107			% TFS
	* Calcaire - CaCO ₃ total	Méthode interne selon NF ISO 10693	<0.1		% TFS
	* Matière organique	Méthode interne selon NF ISO 14235	° 3.98	± 0.36	% TFS
	* Carbone organique	Méthode interne selon NF ISO 14235	° 2.31	± 0.21	% TFS
	* Azote total (combustion sèche)	Méthode interne selon NF ISO 13878	0.201	± 0.01	% TFS
	Rapport C/N	Calcul	11.51		
	* CEC Metson	Méthode interne selon NF X31-130	12	± 1.1	meq / 100 g TFS
	* CEC cobaltihexammine	Méthode interne selon NF ISO 23470			meq / 100 g TFS

Analyse chimique - Valeur agronomique

	Détermination	Norme méthode	Résultats	Incertitude	Unité
	* pH H ₂ O	Méthode interne selon NF ISO 10390	7	± 0.1	
	* pH KCl	Méthode interne selon NF ISO 10390	5.9	± 0.1	
	* P ₂ O ₅ Olsen	Méthode interne selon NF ISO 11263	32.5	± 4.9	mg / kg TFS
	* P₂O₅ Joret-Hébert	Méthode interne selon NF X31-161			‰ TFS
Cations échangeables acétate d'NH4	* K ₂ O échangeable	Méthode interne selon NF X31-108	0.124	± 0.012	‰ TFS
éch is ac	* MgO échangeable	Méthode interne selon NF X31-108	0.33	± 0.021	‰ TFS
ions able	* CaO échangeable	Méthode interne selon NF X31-108	3.46	± 0.27	‰ TFS
Cat ge	* Na₂O échangeable	Méthode interne selon NF X31-108			‰ TFS
	* Cu EDTA	Méthode interne selon NF X31-120			mg / kg TFS
bio oles	* Zn EDTA	Méthode interne selon NF X31-120			mg / kg TFS
Oligos bio disponibles	* Mn EDTA	Méthode interne selon NF X31-120			mg / kg TFS
	* Fe EDTA	Méthode interne selon NF X31-120			mg / kg TFS
	* Bore eau bouillante	Méthode interne selon NF X31122			mg / kg TFS

Eléments traces métalliques totaux

	Détermination	Norme méthode	Résultats	Incertitude	Unité
	* Mercure	Méthode interne selon NF EN 12338	0.021	± 0.005	mg / kg TFS
M totaux extraits à l'eau régale	* Cadmium	Méth. interne selon NF ISO 11466 / NF ISO 22036	° 0.21	± 0.14	mg / kg TFS
	* Chrome	Méth. interne selon NF ISO 11466 / NF ISO 22036	° 42.5	± 6.5	mg / kg TFS
	* Cuivre	Méth. interne selon NF ISO 11466 / NF ISO 22036	° 33	± 2.7	mg / kg TFS
	* Nickel	Méth. interne selon NF ISO 11466 / NF ISO 22036	° 26.1	± 6.4	mg / kg TFS
	* Plomb	Méth. interne selon NF ISO 11466 / NF ISO 22036	° 24.5	± 2.7	mg / kg TFS
Ш	* Zinc	Méth. interne selon NF ISO 11466 / NF ISO 22036	° 79.6	± 5.7	mg / kg TFS

Oligo-éléments totaux

	Détermination	Norme méthode	Résultats	Incertitude	Unité
	Bore total	Méth. interne selon NF ISO 11466 / NF ISO 22036			mg / kg TFS
× o	Cobalt	Méth. interne selon NF ISO 11466 / NF ISO 22036			mg / kg TFS
otau ts égal	Fer total	Méth. interne selon NF ISO 11466 / NF ISO 22036			%TFS
s to	Manganèse total	Méth. interne selon NF ISO 11466 / NF ISO 22036			mg / kg TFS
Oligos totaux extraits à l'eau régale	Molybdène	Méth. interne selon NF ISO 11466 / NF ISO 22036			mg / kg TFS
o va	Sélénium	Méth. interne selon NF ISO 11466 / NF EN ISO 15586			mg / kg TFS

Analyses réalisées sur terre fine sèche (TFS) préparée selon la norme NF ISO 11464.

Commentaires :

Fait à Ardon, le 11/04/2018 - JUSTE Christophe Responsable technique, service Perres.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 1 page. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratories pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Le rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'accord du laboratorie. Le s'esultats exprimés et les incertitudes associées ne concernent que les échantillons soumis à essai. "Les paramètres avec un astérisque sont couverts par notre accréditation COFRAC. Les résultats obtenus par le laboratorie ne concernent que l'objet soumis à essai. Ils sont émis avec toutes les réserves que requier l'absence de malfirse par le laboratorie ne concernent que l'objet soumis à essai.



PARCELLE: 04-11

Analyse de terre

ANALYSE RÉALISÉE POUR SUEZ ORGANIQUE FIRMINY EXPLOITATION

LATITUDE :

62 RUE DE LA REPUBLIQUE 42700 FIRMINY

N 45°34'0.12"

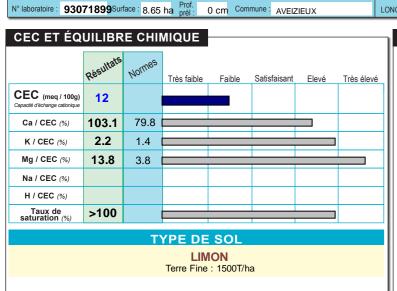
E 4°22'59.99"

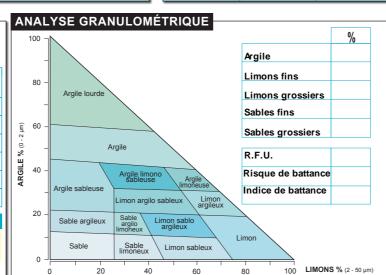
N°Ilot: 04

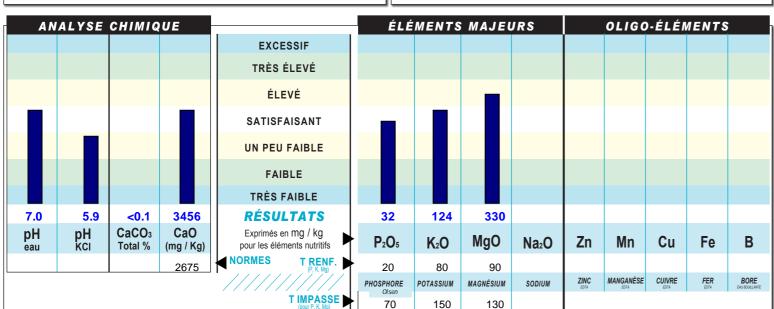
ORGANISME INTERMÉDIAIRE: SUEZ ORGANIQUE FIRMINY EXPLOITATION 62 RUE DE LA REPUBLIQUE

TECHNICIEN: Maxime PAGE ZONE:								
Prélevé le :	Arrivée labo :	Sortie labo :						
16/03/2018	23/03/2018	11/04/2018						

42700 FIRMINY

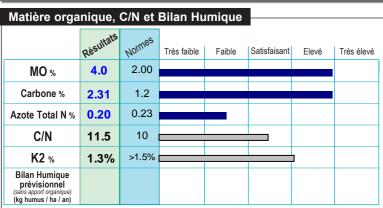


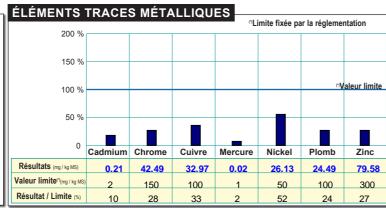




pH-CaO: Sol légèrement acide, fav orable à une bonne assimilabilité des

T renforcement et T impasse : les valeurs indiquées correspondent aux normes d'interprétation pour le type de sol désigné et pour la culture la plus exigeante des trois cultures prévues. Le graphe d'interprétation est donc basé sur la culture la plus exigeante.





UTRES ÉLÉN	MENTS											
Autres éléments	Al échangeable	Al total	Se total (mg / kg sec)	Arsenic total	Ca Actif	Cobalt (mg / kg sec)	Mo total (mg / kg sec)	Fer total	Mn total (mg / kg sec)	Bore total (mg / kg sec)	N NH4 (mg / kg sec)	
Résultats					(5.52	

PARCELLE: 04-11 (8.65 ha)

Bon de Commande: NR

HISTORIQUE DE FERTILISATION

				Apport	Apport	
	CULTURE	Rdt	Résidus	P ₂ O ₅	K₂O	Organique
Antéprécédent						
Précédent						
Nombre d'années	s sans apport dep	uis la der	nière fertilis	ation: P	K	

AUREA, agréé pour l'analyse de terre par le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur les programmes T1,T2,T3,T4 et T5.

INTERPRÉTATION ET CONSEILS DE FUMURE PK

Interprétation et conseils de fumure PK réalisés par AUREA selon le référentiel «COMIFER» (table exportations version 2007 et grille de calcul de fumure version

* Les normes d'interprétation PK sont établies par type de sol et par classe d'exigence des cultures.

Les coefficients multiplicateurs des exportations sont obtenus en fonction de la richesse du sol, du nombre d'années sans apport (de P ou de K), de la classe d'exigence de la culture et de la destination des résidus pour K.

PLAN PRÉVISIONNEL DE FERTILISATION (COMIFER)

Guide d'apport oligo-éléments

Classe d'exigence (pour P2O5, K2O, MgO) ou de sensibilité des cultures à la carence en oligo-éléments : 🔳 faible 👚 moyenne 🔳 🔳 élevée

HOSPHORE	DOTAGOE	-									
P ₂ O ₅	POTASSE K ₂ O	MAGNÉSIE MgO	CALCIUM CaO			Zn Zinc	Mn Manganèse	Cu Cuivre	Fe Fer	B Bore	Mo Molybdène
123		Ü		R LI	ÉLEVÉE						
				ISIBI JETU	MOYENNE						
				SE	FAIBLE						
				APPOR	Γ CONSEILLÉ						
				QUAN	ITITÉ Kg/ha						
						ÉLEVÉE MOYENNE FAIBLE APPORT CONSEILLÉ QUANTITÉ Kg / ha	APPORT CONSEILLÉ				

2 ème													
		PHOSPHORE P ₂ O ₅	POTASSE K-O	MAGNÉSIE MgO	CALCIUM			Zn Zinc	Mn Manganèse	Cu Cuivre	Fe Fer	B Bore	Mc Molybdi
EXIGENCE	CULTURE	. 193		J -		SENSIBILITÉ DE LA CULTURE	ÉLEVÉE						
	T renforcement					ISIBI JETU	MOYENNE						
d'interprétation						SEP	FAIBLE						
Exportations (kg /						APPOR	T CONSEILLÉ						
Coefficient multip	plicateur (2)					QUAN	ITITÉ Kg/ha						
Conseil de fumu	IFE (kg / ha) (1) x (2)												
Apport minéral con	mplémentaire												

3 ^{ème}													
		PHOSPHORE P ₂ O ₅	POTASSE K ₂ O	MAGNÉSIE MgO	CALCIUM CaO			Zn Zinc	Mn Manganèse	Cu Cuivre	Fe Fer	B Bore	Mo Molybdène
EXIGENC	E CULTURE					SENSIBILITÉ DE LA CULTURE	ÉLEVÉE						
Normes	T renforcement					SBI	MOYENNE						
d'interprétation						SEP	FAIBLE						
Exportations (kg						APPOR	T CONSEILLÉ						
Coefficient mult	tiplicateur (2)					QUAN	ITITÉ Kg / ha						
Conseil de fum	ure (kg / ha) (1) x (2)												
Apport minéral co	omplémentaire					<u></u>							

Définitions: (1) Exportations: éléments exportés par la récolte. EXIGENCE CULTURE: classification établie par le COMIFER

MOYENNE SUR LA ROTATION

(unités / ha)	PHOSPHORE P ₂ O ₅	POTASSE K₂O	MAGNÉSIE MgO	CALCIUM CaO
SOMME DES EXPORTATIONS (1)				
COEF MULTIPLICATEUR MOYEN (2)				
CONSEILS DE FUMURE (3) = (1) x (2)				
RENFORCEMENT (+) / DESTOCKAGE (-)				
CONSEIL MOYEN ANNUEL				

Les doses P K sont calculées dans l'hypothèse où les apports conseillés sont effectivement réalisés (si un apport annuel conseillé est remplacé par une impasse. le coefficient multiplicateur attribué à la culture suivante doit être majoré)

Dans le cas de ramassage des pailles, sur une culture N, on compense les unités PK exportées par les pailles sur la culture N+1, à condition que la teneur du sol soit inférieure à T impasse.

Pour les oligo-éléments, les quantités conseillées sont exprimées en kg d'éléments purs apportés au sol. Pour tout apport en foliaire, se référer aux préconisations du fabricant.

COMIFER : Comité Français d'étude et de développement de la Fertilisation Raisonnée

Méthode d'analyses: Analyse granulométrique après décarbonatation (X 31.107). CEC Metson (NF X 31.130). Matières organiques: carbone organique x 1,72 (NF ISO 14235). N TOTAL: méthode DUMAS (NF ISO 13878). pH eau: extraction eau, "acidité active" (NF ISO 10390). CaCOs TOTAL (NF ISO 10693). Cations échangeables Ca⁺; K⁻; Na⁻, Mg⁺, extraits à l'acétate d'ammonium (NF X 31.108). Phosphore: méthode Joret-Hébert (NF X 31.161), méthode Oisen (NF ISO 11263, méthode Dyer (NF X 31-126)). Oligos: Cu, Mn, Fe, et Zn extraits au chélate EDTA (NF X 31.120). Bore soluble à l'eau bouillante L'X 31.120; NF 31.120; NF ISO 11868. SAS Laboratoire est agréé pour l'analyse de terre par le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur les programmes T1 (physico-chimique), T2 (granulométrie + T1), T3 (oligo-éléments + T1), T4 (éléments traces + T1), T5 (reliquats azotés).

AUREA - 270 Allée de la Pomme de Pin, 45160 Ardon Tél. 01.44.31.40.40 - Fax. 01.44.31.40.41